

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

1. Vous n'avez jamais rempli de dossier au Centre de Loisirs

Vous devez présenter les pièces suivantes :

- Fiche famille**
 - la fiche modalités et autorisations**

 - la fiche sanitaire de liaison pour chaque enfant. Si votre enfant présente des allergies importantes ou des problèmes médicaux particuliers, veuillez impérativement contacter le Directeur du Centre.**

 - Attestation d'assurance** : Votre assurance doit couvrir les activités extra-scolaires

 - Attestation de résidence** (facture EDF, téléphone, par exemple)

 - Photocopies des pages de **vaccination du carnet de santé**

 - Une attestation de revenus : A renouveler annuellement**
a) pour les familles allocataires :
 - Attestation de paiement**
les renseignements de la famille sont à prendre sur le site de la CAF
<http://www.caf.fr/wps/portal/votrecaf/311> , muni de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel de la CAF.
 - « contactez-nous »
 - Espace « mon compte »
 - Informez les zones de renseignements demandées**Imprimez l'attestation de paiement, que vous nous remettrez**
 - ou **la copie de votre carte d'allocataire** de la Caisse d'Allocations Familiales (Portant le N° d'allocataire)
 - Pour les ayants droit : **Carte Vacances et Loisirs de la CAF** de la Haute-Garonne., (Carte indiquant le n° d'allocataire et le **Quotient Familial** - document original à fournir). Valable pour les vacances scolaires uniquement, minimum 4 jours sur une période de vacances
- b) Pour les familles non allocataires :**
 - La copie du dernier avis d'imposition : Revenu Brut Global et nombre de part LISIBLES** (avis concernant les revenus de la famille) (*)

(*) **Avis concernant les revenus de la famille : Attention le tarif appliqué est lié aux informations fournies (voir fiche sur les tarifs).**

En cas d'absence d'attestation de revenus de la famille, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Le Justificatif de participation du Comité d'Entreprise AIRBUS OPERATION pour les ayants droit

2. Vous avez déjà un dossier au Centre de Loisirs

Vous n'avez pas à remplir de nouveau la fiche famille.

Vous devez nous communiquer 1 fois par an (de préférence en septembre):

Une attestation de revenus

L'attestation d'assurance extra-scolaire, pour chaque enfant

Le Justificatif de participation du Comité d'Entreprise pour les ayants droit

Nous informer de tout changement concernant le dossier (coordonnées téléphoniques, coordonnées professionnelles, nouvelle adresse etc...) ou celui de l'enfant (dossier médical, vaccins etc...).

Etablir, sur papier libre, une autorisation pour qu'un tiers (autre que les parents), ait l'autorisation de venir chercher votre (ou vos) enfant(s)

Mettre à jour la fiche sanitaire de liaison si nécessaire

3. Vous voulez rajouter un nouvel enfant sur le dossier, nous communiquer :

La fiche modalités et autorisations

Compléter une nouvelle fiche sanitaire de liaison, et joindre une copie des pages « vaccinations » du carnet de santé

L'attestation d'assurance extra-scolaire